

## CHAPITRE 2

### CARACTERISTIQUES DE L'ECHANTILLON

*Salif Ndiaye*

Dans ce chapitre on traite de la couverture de l'échantillon et des caractéristiques de l'échantillon des ménages et celles des femmes enquêtées. La couverture de l'échantillon, au-delà de son importance pour la détermination de la taille des échantillons des enquêtes ultérieures en prenant en compte les taux de perte observés, constitue un indicateur de la représentativité de l'échantillon. Les principales caractéristiques des échantillons des ménages et des individus permettent de placer les données dans leur contexte socio-démographique; ce qui constitue un préalable important pour leur analyse.

#### 2.1 COUVERTURE DE L'ECHANTILLON

La couverture se réfère ici au nombre d'unités statistiques observées avec succès par rapport au nombre sélectionné selon la plan de sondage.

Comme il a été mentionné dans le Chapitre 1, au total, un échantillon représentatif de 3 735 ménages ont été tirés. Ces ménages sont répartis en raison de 42,5 pour cent en milieu urbain et 57,5 pour cent en milieu rural (Tableaux B.1 et B.2). Parmi ces ménages, 3 563 (soit 95,4 pour cent) ont pu être identifiés sur le terrain. Ce taux est inférieur au pourcentage de concessions trouvées dans l'EDS-I de 1986 (97,0 pour cent). Ceci s'explique par le fait que dans le premier cas, l'unité d'observation (ménage) est moins stable et plus difficile à identifier que dans le second cas où elle est localisable dans l'espace.

Parmi les ménages trouvés, on observe un pourcentage de réponses (ménages entièrement enquêtés) légèrement moins élevé que dans l'EDS-I de 1986 (99,0 contre 99,7 pour cent). Cette couverture est légèrement variable selon le milieu de résidence: 97,9 pour cent en milieu urbain contre 99,9 pour cent en milieu rural. Ce résultat contraste avec celui de l'EDS-I de 1986 (couverture invariable selon le lieu de résidence). Contrairement à l'échantillon des ménages, le taux de perte est faible mais sensible au niveau de l'enquête individuelle.

En effet, sur 6 639 femmes éligibles (15-49 ans) identifiées dans les ménages trouvés, 6 310, soit 95,0 pour cent, (taux légèrement inférieur à celui observé dans l'EDS-I de 1986: 96,5 pour cent) ont pu être interrogées avec succès. Comme dans l'EDS-I de 1986, on observe une couverture plus importante en milieu urbain.

C'est au niveau des hommes que la couverture est la moins complète: 1 434 hommes de 20 ans ou plus ont pu être enquêtés parmi 1 694 éligibles (soit 84,8 pour cent). Ce résultat est lié à la plus grande mobilité des hommes, phénomène déjà observé parmi les hommes dans le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1988.

#### 2.2 ENQUETE MENAGE

L'enquête ménage a permis de dénombrer 3 528 ménages, et 30 323 personnes (population de fait). Auprès de ces ménages, des informations relatives à la structure par âge des individus, leur niveau d'instruction, ainsi qu'à la composition des ménages et leur accès à certains services et facilités ont été collectées.

## 2.2.1 Structure par âge et par sexe

Le tableau 2.1 met en évidence une structure par sexe très déséquilibrée. En effet, le rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes) s'établit à 91 contre 93 dans le RGPH de 1988 (population de fait). Ce faible rapport s'explique par le déficit important d'hommes en milieu rural (rapport de masculinité de 89 contre 93 en milieu urbain).

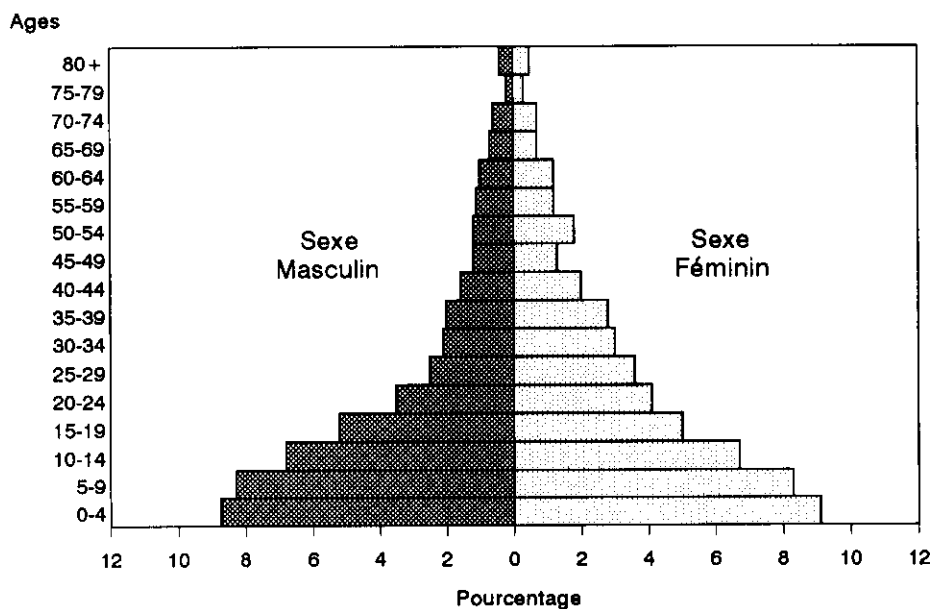
La répartition de la population par âge est caractéristique d'une population jeune dont la pyramide, large à la base, se rétrécit au fur et à mesure que l'on monte vers le sommet comme le montre la pyramide des âges (Graphique 2.1). La structure par âge est assez contrastée selon le milieu de résidence. La structure du milieu rural présente en particulier des irrégularités probablement imputables à la qualité des déclarations. En effet, il est difficile d'expliquer dans ce cas le déficit notoire de femmes entre 0 et 20 ans.

Tableau 2.1 Population des ménages par âge et sexe

Répartition (en %) de la population (de fait) des ménages par groupe d'âges quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe, EDS-II Sénégal 1992/93

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Total		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
0-4	15,7	15,9	15,8	20,1	18,4	19,2	18,4	17,4	17,9
5-9	14,8	14,4	14,6	19,0	16,7	17,8	17,4	15,8	16,6
10-14	13,8	13,2	13,5	14,8	12,5	13,6	14,4	12,8	13,6
15-19	11,8	11,4	11,6	10,3	8,4	9,3	10,9	9,5	10,2
20-24	9,7	9,2	9,4	5,8	7,1	6,5	7,3	7,9	7,6
25-29	7,1	7,8	7,5	4,2	6,4	5,4	5,3	6,9	6,2
30-34	5,5	6,4	5,9	4,0	5,4	4,7	4,5	5,8	5,2
35-39	5,4	5,5	5,4	3,4	5,2	4,3	4,2	5,3	4,7
40-44	4,1	3,5	3,8	3,0	4,1	3,6	3,4	3,9	3,7
45-49	2,7	2,3	2,5	2,6	2,6	2,6	2,6	2,5	2,6
50-54	2,5	2,6	2,5	2,4	3,9	3,2	2,5	3,4	3,0
55-59	1,9	2,2	2,1	2,6	2,6	2,6	2,3	2,4	2,4
60-64	1,7	2,0	1,9	2,5	2,3	2,4	2,2	2,2	2,2
65-69	1,1	1,3	1,2	1,8	1,4	1,6	1,5	1,4	1,4
70-74	1,0	1,0	1,0	1,4	1,4	1,4	1,2	1,3	1,3
75-79	0,5	0,6	0,5	0,9	0,5	0,7	0,7	0,5	0,6
80 +	0,6	0,5	0,6	1,1	1,2	1,2	0,9	0,9	0,9
Non déterminé/NSP	0,2	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Rapport de masculinité	-	-	93,1	-	-	89,1	-	-	90,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	5564	5978	11547	8844	9925	18776	14408	15903	30323

**Graphique 2.1**  
**Pyramide des âges de la population**  
**Sénégal, 1992/93**



EDS-II Sénégal 1992/93

Au tableau 2.2 figure la répartition de la population résidente par grand groupe d'âges selon l'EDS-II et le RGPH88. Si la proportion des moins de 15 ans est la même dans les deux sources, celle des 65 ans ou plus a légèrement augmenté entre 1988 et 1992/93. Le fait que les répartitions selon les deux sources soient concordantes témoigne de la bonne représentativité de l'échantillon de l'EDS-II.

### 2.2.2 Niveau d'instruction

Le niveau d'instruction porte sur les personnes de 6 ans ou plus. Sur l'ensemble de l'échantillon, 68 pour cent n'ont jamais fréquenté l'école (Tableaux 2.3.1 et 2.3.2); ceci concorde bien avec les résultats d'autres enquêtes: 69 pour cent dans le RGPH88 et 68 pour cent dans l'ESP de 1991/92. Comme on pouvait s'y attendre, le niveau d'instruction est très variable des hommes aux femmes. En effet, chez les femmes, plus de sept femmes sur dix (74 pour cent) n'ont jamais été à l'école contre six hommes sur dix (61 pour cent) pour les hommes. On note cependant un léger recul de l'analphabétisme chez les femmes entre 1988 (RGPH88) et 1992/93 (EDS-II): 77 contre 74 pour cent. La scolarisation a essentiellement lieu dans le cycle primaire notamment chez les femmes.

**Tableau 2.2 Population par âge selon différentes sources**

Répartition (en %) de la population résidente par âge, RGPH 1988 et EDS-II Sénégal 1992/93

Groupe d'âges	RGPH 1988	EDS-II 1992/93
< 15 ans	47,4	47,5
15-64 ans	49,1	48,1
65 ou plus	3,5	4,3
ND	0,0	0,1

Note: Pour des besoins de comparaison avec les autres sources, ce tableau est basé sur la population "de droit."  
Source: 1988: Recensement Général de la Population et de l'Habitat (DPS, 1993)

**Tableau 2.3.1 Niveau d'instruction de la population des hommes**

Répartition (en %) de la population masculine (de fait) des ménages, âgée de cinq ans et plus, par niveau d'instruction atteint, selon certains caractéristiques socio-démographiques, EDS-II Sénégal 1992/93

Caractéristique	Niveau d'instruction					Total	Effectif
	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	ND		
<b>Groupe d'âges</b>							
6-9	65,9	31,3	0,0	0,0	2,8	100,0	2049
10-14	47,6	47,5	3,7	0,0	1,2	100,0	2077
15-19	48,9	29,8	20,5	0,0	0,8	100,0	1568
20-24	49,0	24,7	23,5	1,2	1,6	100,0	1052
25-29	57,4	20,4	17,3	3,4	1,4	100,0	768
30-34	60,7	18,7	15,1	3,1	2,4	100,0	654
35-39	59,8	17,3	12,2	7,3	3,3	100,0	600
40-44	67,6	13,8	12,3	3,8	2,4	100,0	494
45-49	74,9	10,0	10,8	2,4	1,8	100,0	379
50-54	79,6	10,2	5,4	2,5	2,3	100,0	353
55-59	85,2	7,1	5,3	0,9	1,5	100,0	338
60-64	89,6	5,7	2,5	1,3	0,9	100,0	316
65 ou plus	92,7	4,8	1,3	0,3	0,9	100,0	640
ND/NSP	45,5	9,1	0,0	0,0	45,5	100,0	11
<b>Milieu de résidence</b>							
Urbain	35,5	39,7	19,7	2,9	2,2	100,0	4546
Rural	78,1	17,1	3,1	0,2	1,5	100,0	6753
<b>Grande région</b>							
Ouest	43,3	35,3	16,4	2,9	2,0	100,0	4097
Centre	77,3	16,5	4,2	0,3	1,7	100,0	3916
Sud	59,7	28,8	9,7	0,5	1,4	100,0	1492
Nord-Est	66,4	24,2	7,0	0,4	2,0	100,0	1794
<b>Ethnie</b>							
Wolof	61,1	25,7	10,3	1,5	1,4	100,0	4457
Poular	69,8	20,8	6,4	0,9	2,0	100,0	2639
Serer	64,9	25,0	7,7	0,9	1,5	100,0	1964
Mandingue	53,9	28,7	13,2	1,3	3,0	100,0	798
Diola	35,1	45,3	16,8	1,0	1,9	100,0	696
Autre	50,3	30,2	13,7	2,8	3,0	100,0	745
<b>Ensemble</b>	60,9	26,2	9,8	1,3	1,8	100,0	11299

L'analphabétisme concerne davantage les personnes âgées: plus de trois hommes sur cinq des 30 ans ou plus et plus de trois femmes sur quatre parmi celles de 25 ans ou plus, et il est surtout un phénomène rural: 78 pour cent des hommes et 89 pour cent des femmes en milieu rural contre respectivement 36 pour cent et 51 pour cent en milieu urbain. Les différences selon la nature du lieu de résidence se retrouvent au niveau des grandes régions qui se distinguent aussi par le critère d'urbanisation. Ainsi, les régions de l'Ouest et du Sud sont dans cet ordre, les plus scolarisées, suivies du Nord-Est et du Centre.

Tableau 2.3.2 Niveau d'instruction de la population des femmes

Répartition (en %) de la population féminine (de fait) des ménages, âgée de cinq ans et plus, par niveau d'instruction atteint, selon certains caractéristiques socio-démographiques, EDS-II Sénégal 1992/93

Caractéristique	Niveau d'instruction					Total	Effectif
	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	ND		
<b>Groupe d'âges</b>							
6-9	72,2	25,5	0,0	0,0	2,3	100,0	1998
10-14	59,3	37,3	2,3	0,0	1,1	100,0	2033
15-19	60,7	27,1	11,6	0,0	0,6	100,0	1515
20-24	66,5	20,1	11,4	0,9	1,2	100,0	1249
25-29	74,7	14,5	8,3	1,2	1,3	100,0	1102
30-34	75,3	14,2	8,5	1,2	0,8	100,0	915
35-39	78,8	12,1	7,1	0,7	1,2	100,0	840
40-44	85,6	8,1	5,5	0,0	0,8	100,0	619
45-49	91,2	4,8	3,0	0,5	0,5	100,0	398
50-54	95,8	2,2	0,7	0,2	1,1	100,0	542
55-59	95,1	2,1	0,3	0,0	2,6	100,0	387
60-64	96,8	1,7	0,6	0,0	0,9	100,0	344
65 ou plus	98,5	0,8	0,0	0,0	0,8	100,0	656
ND/NSP	16,7	16,7	0,0	0,0	66,7	100,0	12
<b>Milieu de résidence</b>							
Urbain	50,6	35,3	12,1	0,9	1,2	100,0	4854
Rural	88,7	9,2	0,8	0,0	1,3	100,0	7756
<b>Grande région</b>							
Ouest	56,5	29,7	11,4	1,0	1,4	100,0	4327
Centre	86,0	10,8	1,8	0,0	1,3	100,0	4625
Sud	76,9	20,2	2,1	0,0	0,8	100,0	1510
Nord-Est	81,5	15,4	1,8	0,0	1,4	100,0	2148
<b>Ethnie</b>							
Wolof	73,8	18,7	5,9	0,4	1,1	100,0	5081
Poular	80,0	15,3	3,3	0,2	1,2	100,0	3003
Serer	75,8	19,0	3,6	0,0	1,5	100,0	2090
Mandingue	69,4	21,9	7,2	0,1	1,4	100,0	862
Diola	57,9	32,4	8,6	0,0	1,1	100,0	725
Autre	68,2	22,7	5,7	1,5	1,9	100,0	849
<b>Ensemble</b>	74,0	19,2	5,1	0,3	1,3	100,0	12610

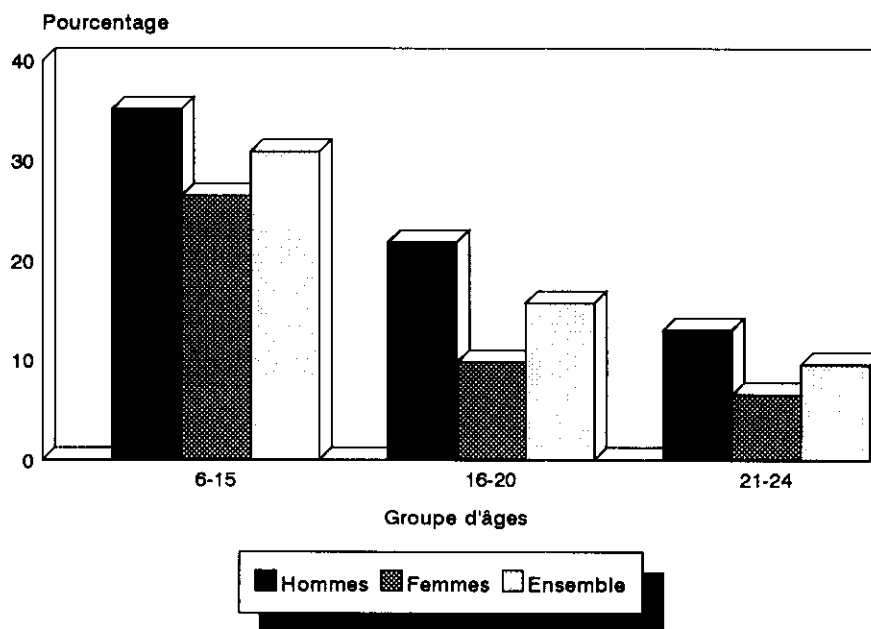
Le tableau 2.4 et le graphique 2.2 donnent les taux de fréquentation scolaire par âge, sexe et milieu de résidence. Pour l'ensemble du pays, moins d'un enfant sur trois (31 pour cent) âgé de 6-15 ans fréquente l'école, ce qui correspond généralement au niveau primaire et une partie du secondaire. Le taux de fréquentation pour la tranche d'âges 16-20 ans, âges de scolarisation dans le secondaire, est beaucoup plus faible: il est seulement de 16 pour cent. Pour le groupe d'âges 21-24 ans, âges correspondant au niveau supérieur, le taux est inférieur à 10 pour cent. L'examen des données selon le sexe indique que les taux de scolarisation sont en faveur des garçons: à 6-15 ans, 35 pour cent des garçons fréquentent un établissement scolaire contre 27 pour cent seulement pour les filles, à 16-20 ans, les taux sont de 22 pour cent pour les garçons contre 10 pour cent pour les filles, et enfin à 21-24 ans, les proportions sont de 13 pour cent pour les hommes et moins de 7 pour cent pour les femmes.

**Tableau 2.4 Taux de fréquentation scolaire**

Proportion de la population (de fait) des ménages, âgée de 6 à 24 ans, fréquentant un établissement scolaire, par âge, selon le milieu de résidence, EDS-II Sénégal 1992/93

Groupe d'âges	Hommes			Femmes			Ensemble		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
6-10	56,2	19,1	31,6	49,1	12,8	25,3	52,6	16,0	28,5
11-15	63,6	25,5	39,7	49,1	14,2	28,2	56,2	20,1	34,0
6-15	59,6	21,8	35,1	49,1	13,4	26,5	54,3	17,7	30,9
16-20	34,7	11,2	21,8	20,3	1,6	9,7	27,5	6,3	15,7
21-24	20,0	5,3	13,0	12,6	0,9	6,5	16,2	2,8	9,5

**Graphique 2.2  
Taux de scolarisation**



EDS-II Sénégal 1992/93

En ce qui concerne le milieu de résidence, la fréquentation scolaire favorise largement les jeunes du milieu urbain, et le déséquilibre entre les deux milieux est beaucoup plus important que celui observé par sexe: en effet, les taux dans les zones urbaines sont de 54 pour cent à 6-15 ans, 28 pour cent à 16-20 ans et 16 pour cent à 21-24 ans contre respectivement 18 pour cent, 6 pour cent et 3 pour cent dans les zones rurales.

### 2.2.3 Caractéristiques des ménages

#### Sexe du chef de ménage

La majorité des chefs de ménage (84 pour cent) sont des hommes (Tableau 2.5). Cependant, un pourcentage non négligeable de femmes ont ce statut (16 pour cent). C'est dans les villes qu'on observe le plus de femmes parmi les chefs de ménage (CM): près d'un CM sur quatre (23 pour cent) en milieu urbain contre un sur dix (11 pour cent) en milieu rural. Ceci n'est toutefois pas à lier à l'importance que jouent les femmes dans la prise en charge des ménages. En effet, la définition du ménage se réfère davantage à un critère de résidence. Par exemple, un homme polygame est recensé CM seulement chez sa première épouse alors que les autres épouses sont CM dans le cas de résidences séparées même si le mari dort chez elles de façon tournante. De même, dans le cas des locataires, le CM représente celui qui est reconnu comme tel sans considération de relation de dépendance.

<u>Tableau 2.5 Composition des ménages</u>			
Répartition (en %) des ménages par sexe du chef de ménage, taille de ménage, lien de parenté avec le chef de ménage, selon le milieu de résidence, EDS-II Sénégal 1992/93			
Caractéristique	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Chef de ménage</b>			
Homme	76,9	89,5	84,2
Femme	23,1	10,5	15,8
<b>Nombre de membres habituels</b>			
1	9,2	2,2	5,2
2	6,5	2,6	4,3
3	7,8	4,3	5,8
4	6,6	5,7	6,1
5	8,7	9,2	9,0
6	7,2	9,8	8,7
7	7,8	9,7	8,9
8	7,8	8,7	8,3
9 ou plus	38,4	47,7	43,8
<b>Taille moyenne</b>	7,8	9,6	8,8
<b>Lien de parenté (membres habituels)</b>			
Un adulte	11,8	4,0	7,3
Deux adultes apparentés			
- de sexe opposé	15,1	13,7	14,3
- de même sexe	4,9	2,0	3,2
Trois adultes apparentés ou plus	60,8	75,7	69,4
Autres	7,3	4,6	5,8
<b>Pourcentage de ménages avec des enfants sans leurs parents</b>	28,1	35,0	32,1

## Taille des ménages

Au Sénégal, les ménages sont de grande taille. Ils comptent en moyenne 8,8 personnes. Cette valeur est à peu près identique à celles observées dans d'autres investigations (RGPH88, 8,7 personnes et ESP de 1991/92, 9,3). La dispersion autour de cette valeur moyenne est importante: 44 pour cent des ménages comptent 9 personnes ou plus, 21 pour cent moins de 5 personnes, tandis que la taille médiane se situe à 7,2. Les ménages ruraux sont de plus grande taille (9,6 contre 7,8 en milieu urbain, soit près de deux personnes de plus). Dans les villes, on compte neuf ménages sur 100 ayant une personne, et 16 ménages sur 100 ayant une ou deux personnes; ce dernier cas est tout à fait exceptionnel dans le milieu rural (cinq sur 100). Les logements urbains peu adaptés à une famille de grande taille et la fréquence de la location et de la sous-location expliquent en partie la plus petite taille des ménages urbains.

## Composition des ménages

Le tableau 2.5 présente également des informations sur la composition des ménages qui est définie à partir du nombre, du sexe et des liens de parenté ou relations des membres adultes (15 ans ou plus). On constate que le type de ménage le plus fréquent est celui composé d'au moins trois adultes apparentés (69 pour cent), surtout en milieu rural (76 pour cent). Par ailleurs, dans 14 pour cent des cas, le ménage est composé de deux adultes de sexe opposés, et dans 7 pour cent des cas, un seul adulte constitue un ménage. Il y a lieu de noter que la majorité des ménages formés d'un seul adulte appartiennent au milieu urbain (12 pour cent contre 4 pour cent en milieu rural).

S'agissant des ménages ayant un ou plusieurs enfants de moins de 15 ans vivant sans mère ni père biologiques, il ressort de ce même tableau 2.5 que près d'un ménage sur trois (32 pour cent) compte un ou plusieurs de ces enfants. Cette proportion est l'une des plus élevée en Afrique subsaharienne: à titre d'exemple, elle est de 21 pour cent au Cameroun (Balepa et al., 1992), 25 pour cent au Niger (Kourguéni et al., 1993) et 23 pour cent en Tanzanie (Ngallaba et al., 1993). Ces enfants placés sont soit adoptés, soit confiés (en nourrice ou pour des raisons de scolarité), soit encore domestiques. Il faut souligner que le placement des enfants peut avoir un impact aussi bien sur leur état de santé que sur leur état nutritionnel.

### 2.2.4 Caractéristiques de l'habitat et des biens possédés par les ménages

#### Accès aux services de base

Dans l'ensemble, un peu plus d'un ménage sur quatre (26 pour cent) dispose de l'électricité comme le montre le tableau 2.6. Ce pourcentage varie d'une façon très importante selon le milieu de résidence: 59 pour cent en milieu urbain et 2 pour cent en milieu rural. Pour ce qui est de l'accès à l'eau de boisson 47 pour cent des ménages visités ont accès à l'eau de robinet (eau courante) soit dans leur concession (27 pour cent) soit en dehors (20 pour cent). Le RGPH88 indiquait 44 pour cent de ménages ayant accès à cette source d'eau. L'accès à l'eau de robinet demeure encore faible dans les campagnes (80 pour cent n'y ont pas accès contre seulement 16 pour cent dans les villes). A la place, les ménages ruraux recourent essentiellement aux puits publics (60 pour cent).

Le milieu rural est également très défavorisé par rapport à la disponibilité de lieu d'aisance. Alors qu'en moyenne, 40 pour cent de l'ensemble des ménages ne disposent pas de toilette, c'est encore 60 pour cent des ménages ruraux qui n'ont pas accès à cette facilité contre 14 pour cent en milieu urbain. Les toilettes avec chasse d'eau sont inexistantes dans les campagnes et peu fréquents même dans les villes: 26 pour cent (Graphique 2.3). Les types de toilette dominants sont les fosses et les latrines.

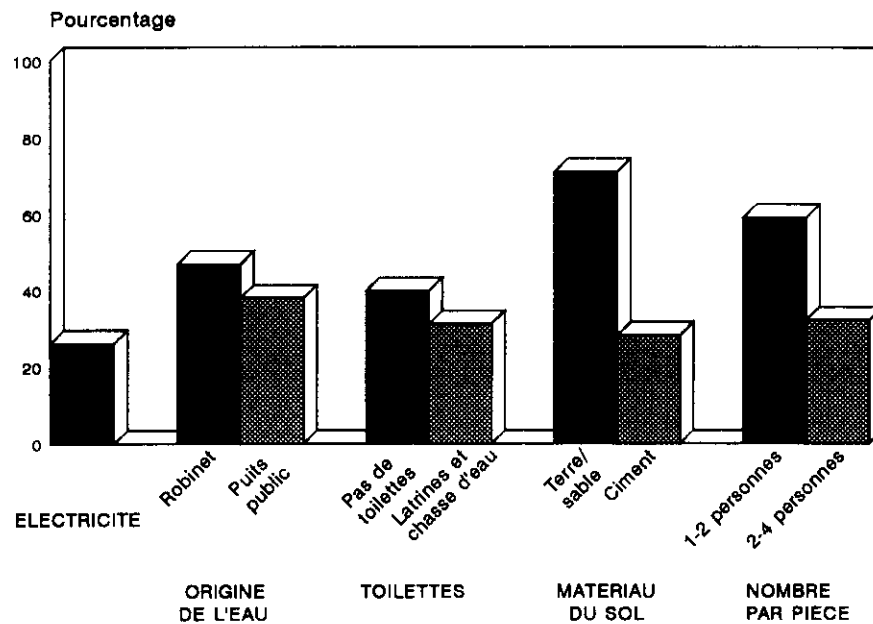


**Tableau 2.6 Caractéristiques des logements**

Répartition (en %) des ménages, par caractéristiques des logements, selon le milieu de résidence, EDS-II Sénégal 1992/93

Caractéristique des logements	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Electricité</b>			
Oui	58,6	2,2	26,0
Non	41,0	97,6	73,8
ND	0,4	0,2	0,3
<b>Approvisionnement en eau à boire</b>			
Robinets dans le logement	54,1	7,6	27,2
Borne fontaine	30,0	12,1	19,6
Puits dans la cour	5,7	5,6	5,7
Puits public	7,7	59,6	37,7
Forage	0,7	8,4	5,2
Source	0,0	3,8	2,2
Rivière, cours d'eau	0,0	0,8	0,5
Mare, lac	0,0	0,1	0,1
ND/NSP	1,8	1,9	1,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Type de toilettes</b>			
Chasse d'eau person.	14,3	1,4	6,8
Chasse d'eau en com.	11,1	0,3	4,9
Fosse	50,0	12,4	28,2
Latrine	11,1	25,9	19,7
Pas de toil./Nature	13,3	59,6	40,1
ND/NSP	0,2	0,3	0,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Type de sol</b>			
Terre, sable	7,7	58,8	37,3
Boue	0,5	7,9	4,8
Ciment	44,9	8,0	23,6
Moquette	10,4	0,6	4,8
Autre	34,5	23,9	28,4
ND/NSP	1,6	0,3	0,9
<b>Total</b>	<b>99,6</b>	<b>99,7</b>	<b>99,7</b>
<b>Nombre de personnes par pièce utilisée pour dormir</b>			
1-2	56,5	60,6	58,8
3-4	32,1	32,0	32,1
5-6	8,2	5,2	6,5
7 ou plus	2,6	1,6	2,0
ND/NSP	0,6	0,5	0,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Moyenne</b>	<b>2,9</b>	<b>2,8</b>	<b>2,8</b>
<b>Effectif de ménages</b>	<b>1487</b>	<b>2041</b>	<b>3528</b>

**Graphique 2.3**  
**Caractéristiques des logements**



EDS-II Sénégal 1992/93

### Caractéristiques des logements

Les logements sont en majorité de type traditionnel: les sols sont dans 72 pour cent des cas en matériaux autres que du ciment ou de la moquette (Tableau 2.6). Ces deux derniers matériaux constituent cependant plus de la moitié (55 pour cent) des sols en milieu urbain. Dans les campagnes, même les sols en ciment sont rares (8 pour cent), la règle étant les sols en sable ou en terre.

Enfin, on compte en moyenne, environ 3 personnes par pièce à usage d'habitation. Ici, les villes diffèrent à peine des campagnes. Cependant, on compte plus de ménages disposant d'une pièce pour une ou deux personnes en milieu rural qu'en milieu urbain (61 pour cent contre 56 pour cent).

### Disponibilité de certains équipements

L'accès à certains équipements de base reste toujours exceptionnel. En dehors de la radio disponible dans 70 pour cent des ménages, la télévision, le réfrigérateur et le vidéo ne sont accessibles qu'à une certaine catégorie des urbains (respectivement 34 pour cent, 21 pour cent et 8 pour cent), tandis que le véhicule à usage domestique ne concerne que 8 pour cent des urbains (Tableau 2.7). Les bicyclettes sont également peu courants (8 pour cent en milieu rural contre 4 pour cent en milieu urbain); tandis que les motocyclettes sont tout simplement rares (3 pour cent des ménages). Ce sous-

**Tableau 2.7 Biens durables possédés par le ménage**

Pourcentage de ménages possédant certains biens de consommation durables, selon le milieu de résidence, EDS-II Sénégal 1992/93

Biens durables	Urbain	Rural	Ensemble
Radio	78,7	64,4	70,4
Télévision	34,2	3,4	16,4
Réfrigérateur	20,8	1,6	9,7
Vidéo	8,1	0,9	3,9
Bicyclette	4,3	7,6	6,2
Mobylette/Motocyclette	3,7	2,1	2,8
Voiture personnelle	7,7	1,3	4,0
Effectif de ménages	1487	2041	3528

équipement des ménages s'explique par l'accès difficile aux équipements communautaires (électricité par exemple) et le faible pouvoir d'achat de la majorité de la population.

## 2.3 ENQUETE INDIVIDUELLE

### 2.3.1 Age des femmes

L'âge constitue une variable clé dans les analyses démographiques. Cependant, les données sur l'âge sont souvent entachées d'erreur dans les pays à état-civil déficient. Malgré les efforts déployés en vue de l'amélioration de la qualité des données, des lacunes subsistent encore. Elles sont souvent liées aux défaillances de mémoire, à la tendance à déclarer des âges terminés par certains chiffres (0 et 5 en général). Mais la plupart des analyses effectuées portent sur des groupes d'âge. Ce regroupement a, entre autres avantages, de masquer partiellement les erreurs sur les années d'âge.

La répartition des femmes par groupe d'âge quinquennal (Tableau 2.8) confirme la jeunesse de la population: près de 60 pour cent des femmes enquêtées ont moins de 30 ans tandis que 15 pour cent ont entre 40 et 49 ans. Cette structure est identique à celles de l'ESF de 1979 et de l'EDS-I de 1986. Ceci traduit la comparabilité des différentes sources et atteste de la bonne qualité des données.

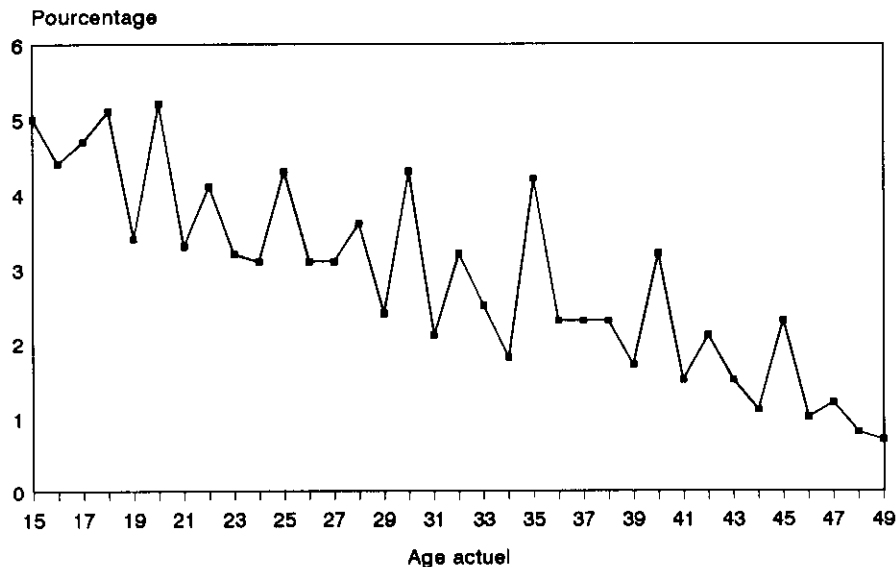
Néanmoins, il faut signaler que la structure par année d'âge présente des insuffisances. En effet, elle fait ressortir des pics très prononcés aux âges ronds (terminés par 0) et surtout semi-ronds (terminés par 5). Ceci correspond à de fortes attractions pour les âges terminés par 0 ou 5 (Graphique 2.4). Les indices de Myers confirment ces attractions (tableau non présenté ici). Mais ils révèlent en outre des répulsions importantes des âges terminés par 1 et 4. Tout laisse supposer que ces répulsions sont consécutives à des vieillissements des femmes de 24, 34 et 44 ans d'une part et celles de 23, 33 et 43 ans d'autre part d'un ou de deux ans respectivement (les chiffres adjacents 2, 6 et 7 étant presque "neutres"). Par contre, la forte attraction pour le 0 peut être le résultat de deux effets: forte répulsion de 1 (rajeunissement des femmes de 21, 31 et 41 ans d'un an et peut être à un léger vieillissement d'un an des femmes de 19, 29 et 39. En effet, la tendance des enquêtées à vieillir les femmes de 49 ans d'un an pour les exclure de l'échantillon ne semble pas avoir été significatif.

**Tableau 2.8 Caractéristiques socio-démographiques des femmes enquêtées**

Répartition (en %) des femmes enquêtées par âge, état matrimonial, niveau d'instruction, milieu et région de résidence, EDS-II Sénégal 1992/93

Caractéristique socio-démographique	Femmes		
	EDS-II, 1992/93		EDS-I
	Pourcentage	Effectif	1986 (%)
<b>Groupe d'âges</b>			
15-19	22,6	1426	22,1
20-24	19,0	1198	20,3
25-29	16,5	1042	19,0
30-34	14,0	883	14,9
35-39	12,7	801	10,9
40-44	9,3	589	6,8
45-49	5,9	371	6,1
<b>Etat matrimonial</b>			
Célibataire	24,1	1522	18,8
Mariée	71,4	4505	76,2
Veuve	1,1	68	1,2
Divorcée/Séparée	3,4	215	3,8
<b>Niveau d'instruction</b>			
Aucun	73,0	4608	77,2
Primaire	17,1	1076	13,5
Secondaire ou plus	9,9	626	9,2
<b>Milieu de résidence</b>			
Urbain	41,8	2635	41,0
Rural	58,2	3675	59,0
<b>Grande région</b>			
Ouest	36,8	2326	37,9
Centre	36,1	2280	34,6
Sud	11,0	692	13,0
Nord-Est	16,0	1012	14,5
<b>Ethnie</b>			
Wolof	42,5	2684	42,1
Poular	23,2	1463	23,0
Serer	15,4	969	14,4
Mandingue	7,6	482	5,0
Diola	5,2	331	5,5
Autre	6,0	381	10,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>6310</b>	<b>100,0</b>

**Graphique 2.4**  
**Répartition des femmes de l'échantillon**  
**selon l'âge actuel**



EDS-II Sénégal 1992/93

Enfin, il faut noter que la qualité des données est très variable selon la nature du lieu de résidence. Ainsi, les lacunes relevées plus haut sont plus importantes en milieu rural qu'en milieu urbain. Les préférences pour un chiffre terminal donné de l'âge a été très faible dans les villes.

### 2.3.2 Etat matrimonial actuel

Dans le contexte sénégalais où le mariage est universel et où la fécondité n'est admise que dans ce cadre, l'analyse de la nuptialité requiert une importance particulière. Celle-ci fera l'objet d'un chapitre spécifique. On se limitera ici à présenter la répartition de l'ensemble des femmes selon l'état matrimonial. Le mariage est défini ici comme une union reconnue par la religion, la coutume ou la loi. Les unions libres sont également prises en compte dès lors qu'elles donnent lieu à une cohabitation maritale.

Le tableau 2.8 montre qu'au moment de l'enquête, 24 pour cent des femmes étaient célibataires tandis que 71 pour cent étaient en union. On observe 1 et 3 pour cent de veuves et de divorcées respectivement. Par contre, les pourcentages de femmes en union libre (non légale) et de séparées sont pratiquement nuls. C'est pourquoi dans la suite, les divorcées et les séparées seront regroupées sous le même label "divorcées"; de même les femmes en union libre seront intégrées aux femmes mariées. Ainsi, les termes "femmes mariées" et "femmes en union" seront-ils utilisés indifféremment dans la suite. La comparaison avec l'EDS-I de 1986 montre une hausse importante du pourcentage de célibataires (19 pour cent contre 24 pour cent dans l'EDS-II) et corrélativement une diminution de la proportion de femmes mariées, conséquences du vieillissement du calendrier de la nuptialité. Nous y reviendrons.

### 2.3.3 Groupe ethnique

On dénombre une vingtaine d'ethnies au Sénégal (Wolof, Lébou, Peuhl, Toucouleur, Sérér, Diola, Mandingue, Bambara, Soninké, Balante, Madjak, ...). Leur poids dans la population totale est très variable; pour certaines, il est faible, voire négligeable. Pour ces raisons, elles ont été regroupées en grandes catégories dont l'homogénéité est généralement acceptée. Ainsi, cinq grands groupes sont retenus: le Wolof (Wolof et Lébou), le Poular (Peuhl, Toucouleur, Foulbé), Sérér, Mandingue (Mandingue, Malinké et Socé) et Diola. Les autres ethnies minoritaires et les non-sénégalaises sont regroupées dans la catégorie "autre". Le tableau 2.8 indique que les Wolof, Poular et Sérér (43 pour cent, 23 pour cent et 15 pour cent respectivement) sont représentés dans les mêmes proportions que dans le RGPH de 1988 et à peu près dans l'EDS-I de 1986. Par contre, alors que dans ces deux dernières sources les Diola étaient plus nombreuses que les Mandingues, ces dernières sont plus nombreuses dans l'EDS-II (près de 8 pour cent contre plus de 5 pour cent de Diola).

### 2.3.4 Lieu de résidence

Deux variables sont retenues pour caractériser le lieu de résidence: les grandes régions géographiques et la nature du lieu de résidence. Les dix régions administratives du territoire national ont été regroupées en quatre grandes régions: l'Ouest composé des régions de Dakar (ancien Cap-Vert) et de Thiès; le Centre (Kaolack, Fatick, Diourbel et Louga); le Nord-Est (Saint-Louis et Tambacounda) et le Sud (Kolda et Ziguinchor). Ce regroupement qui est celui adopté dans l'ESF de 1978 et l'EDS-I de 1986 répond au souci de constituer des groupes relativement homogènes, d'effectifs suffisants pour certains types d'analyse et permettant la comparaison des différentes sources. La nature du lieu de résidence (urbain ou rural) se réfère au statut administratif de la localité. Ainsi, toutes les localités ayant le statut de Commune (espace soumis aux lois municipales) sont considérées comme urbaines. Cette définition du milieu urbain est identique à celle adoptée dans l'EDS-I de 1986 mais diffère de celle de l'ESF de 1978 où seules les localités de 10 000 habitants ou plus étaient considérées comme urbaines. Dans la pratique, ces deux définitions diffèrent très peu, les communes de moins de 10 000 habitants étant peu nombreuses (moins de 3 pour cent de l'ensemble des communes).

La répartition des femmes montre que l'Ouest et le Centre se partagent presque à égalité les 73 pour cent de l'échantillon tandis que le Sud n'intervient que pour 11 pour cent; d'où une sous-représentation sensible du Sud par rapport au Nord-Est, par référence à l'EDS-I de 1986 (Tableau 2.8). La zone Ouest qui abrite la capitale et la deuxième ville du pays (Thiès) est la plus urbanisée et la plus scolarisée. Elle est suivie du Sud, du Nord-Est et du Centre. Par contre, en ce qui concerne l'urbanisation, la progression a été sensible mais faible et les deux enquêtes sont largement comparables (41 pour cent et 42 pour cent d'urbains respectivement dans l'EDS-I de 1986 et l'EDS-II de 1992/93).

### 2.3.5 Instruction

Dans l'ensemble, 73 pour cent des femmes enquêtées n'ont jamais fréquenté l'école. Ceci traduit un niveau d'analphabétisme féminin très élevé dans la mesure où aujourd'hui encore au Sénégal l'alphabétisation s'acquiert par le biais du système scolaire formel. L'essentiel des femmes qui ont fréquenté l'école se sont limitées au niveau primaire (17 pour cent de toutes les femmes); les femmes ayant un niveau secondaire sont rares (10 pour cent). Par rapport à 1986, on observe pourtant un progrès sensible dans la scolarisation mais seulement au niveau primaire: en 1992/93, 17 pour cent des femmes ont un niveau primaire contre moins de 14 pour cent en 1986 tandis que la proportion de femmes de niveau secondaire ou plus n'a pas bougé. Le tableau 2.9 montre que la scolarisation est surtout un phénomène urbain (52 pour cent de scolarisées contre 9 pour cent en milieu rural) et elle concerne davantage les plus jeunes (plus de 37 pour cent de scolarisées parmi les femmes de 15-24 ans contre moins de 25 pour cent entre 25 et 34 ans et moins de 15 pour cent à plus de 40 ans).

**Tableau 2.9 Niveau d'instruction des femmes enquêtées**

Répartition (en %) des femmes par niveau d'instruction atteint, selon le groupe d'âges quinquennal, le milieu et la région de résidence, EDS-II Sénégal 1992/93

Caractéristique	Niveau d'instruction			Total	Effectif
	Aucun	Primaire	Secondaire et plus		
<b>Groupe d'âges</b>					
15-19	60,3	27,9	11,8	100,0	1426
20-24	66,9	20,1	13,0	100,0	1198
25-29	75,2	14,2	10,6	100,0	1042
30-34	75,8	14,0	10,2	100,0	883
35-39	80,0	12,9	7,1	100,0	801
40-44	85,9	8,3	5,8	100,0	589
45-49	93,5	3,5	3,0	100,0	371
<b>Milieu de résidence</b>					
Urbain	48,0	30,4	21,6	100,0	2635
Rural	90,9	7,5	1,6	100,0	3675
<b>Grande région</b>					
Ouest	53,7	26,0	20,3	100,0	2326
Centre	87,0	9,2	3,8	100,0	2280
Sud	76,0	19,4	4,6	100,0	692
Nord-Est	84,0	12,6	3,4	100,0	1012
<b>Ethnie</b>					
Wolof	72,5	16,1	11,5	100,0	2684
Poular	82,1	11,8	6,1	100,0	1463
Serer	75,9	15,5	8,7	100,0	969
Mandingue	63,3	24,3	12,4	100,0	482
Diola	47,1	39,0	13,9	100,0	331
Autre	69,8	19,9	10,2	100,0	381
<b>Total</b>	<b>73,0</b>	<b>17,1</b>	<b>9,9</b>	<b>100,0</b>	<b>6310</b>

### 2.3.6 Accès aux média

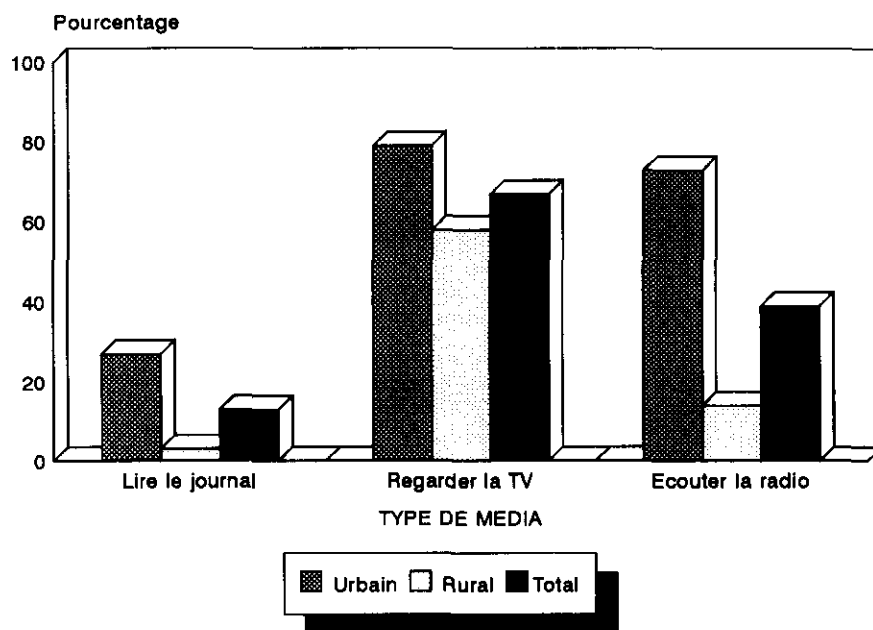
Le tableau 2.10 fournit des indications sur l'accès des femmes à trois canaux d'information: le journal, la télévision et la radio. Le tableau présente le pourcentage de femmes ayant en général accès à chaque source d'information au moins une fois par semaine. La disponibilité de tels renseignements est importante dans la mise en oeuvre des programmes d'information et de sensibilisation dans le choix du meilleur canal pour la transmission de certains messages. Comme on pouvait s'y attendre, le journal est la source la moins accessible aux femmes (moins de 13 pour cent). La télévision est suivie par 39 pour cent et la radio demeure le principal moyen d'accès à l'information (67 pour cent soit, plus de deux femmes sur trois). La lecture d'un journal et le suivi des émissions télévisées sont naturellement le fait des femmes instruites, urbaines et des femmes les plus jeunes. Par contre, la radio est bien écoutée même en milieu rural (Graphique 2.5).

**Tableau 2.10 Accès des femmes aux média**

Pourcentage de femmes qui, habituellement, lisent un journal, regardent la télévision, ou écoutent la radio au moins une fois par semaine, par âge, niveau d'instruction et par milieu et région de résidence, EDS-II Sénégal 1992/93

Caractéristique	Lisent le journal une fois par semaine	Regardent la télé une fois par semaine	Écoutent la radio une fois par semaine	Effectif de femmes
<b>Groupe d'âges</b>				
15-19	15,1	51,2	68,5	1426
20-24	16,7	44,3	69,3	1198
25-29	13,3	40,2	66,7	1042
30-34	13,1	35,0	67,0	883
35-39	9,5	27,5	63,8	801
40-44	7,3	23,9	64,3	589
45-49	3,5	25,1	65,0	371
<b>Milieu de résidence</b>				
Urbain	26,8	72,9	79,0	2635
Rural	2,6	14,2	58,3	3675
<b>Grande région</b>				
Ouest	24,3	65,6	77,3	2326
Centre	5,1	26,0	66,9	2280
Sud	8,4	21,2	57,2	692
Nord-Est	6,3	17,4	50,0	1012
<b>Ethnie</b>				
Wolof	13,9	47,8	73,4	2684
Poular	8,6	25,7	56,8	1463
Serer	9,8	30,2	65,4	969
Mandingue	18,5	39,4	62,9	482
Diola	19,6	46,5	71,9	331
Autre	14,7	38,3	65,4	381
<b>Niveau d'instruction</b>				
Aucun	0,3	24,5	61,0	4608
Primaire	30,3	70,3	79,6	1076
Secondaire ou plus	74,0	89,3	89,3	626
Ensemble des femmes	12,7	38,7	67,0	6310

### Graphique 2.5 Accès aux média



EDS-II Sénégal 1992/93